

Jude Lodjou perd son épouse en pleine bataille politique

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PALABRE AU QUOTIDIEN SUR PLAYSTORE POUR VOUS INFORMER

Palabre

au quotidien

1500 f cfa

Journal béninois d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé N° 389-19 / HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS du 17 juin 2019
N°ISSN : 1840-8427 dépôt légal N°9593 du 04/09/2017
Bibliothèque nationale du Bénin, 3ème trimestre.
Edité par Palabre Communication et Marketing
Email: courriel@palabreauquotidien.com / www.palabreauquotidien.bj
Parution N°363 DU VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

«La presse autrement»



DE LA SOGEMA À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Page 3

Armand Gansè, visage d'une loyauté exemplaire au service du Bloc Républicain à Bohicon

ASSEMBLÉE NATIONALE

La 2^{ème} session ordinaire de l'année s'ouvre ce matin

Après plusieurs mois de vacances, les députés de la 9^e législature reprennent officiellement le chemin de l'hémicycle ce vendredi 31 octobre. Cette reprise s'inscrit dans le

cadre de la deuxième session ordinaire de l'année 2025, traditionnellement consacrée à l'examen et à l'adoption du budget général de l'État pour la gestion 2026.



CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA COORDINATION LD DU COUFFO



Péto Tchokodo et les siens invitent les militants à soutenir Romuald Wadagni

Lisez tous nos articles sur le site internet : www.palabreauquotidien.bj / Ou écrivez nous via l'adresse E-mail : courriel@palabreauquotidien.bj

ELECTRO & INFO

Maintenance et réseau informatique

- Maintenance, réparation et installation de vos ordinateurs portatifs et bureautiques
- Nous assurons la mise en réseau de votre pack informatique
- Installation de toutes sortes de sécurités électroniques et manuelles
- Caméras vidéo-surveillance (maison, boutique et autres biens)
- Gâche électrique (control d'accès de toutes portes ou portails)
- Lecteur biométrie plus option (control automatique de l'arrivée et sortie de vos employés)

- Alarme maison plus options
- Alarme véhicule
- File de fer barbelé plus options

Electronique général

- Réparation de toutes sortes de cartes mères :
- Ordinateur, Poste téléviseur, Serveur, onduleur, Imprimante, Copieur et autres...
 - Une parfaite maitrise des cartes mères des pompes des stations pétrolières
 - Une réparation parfaite et avec une garantie de vos vidéos projecteurs

Mécanographie

Nous assurons la maintenance et la réparation

de vos imprimantes et copieurs

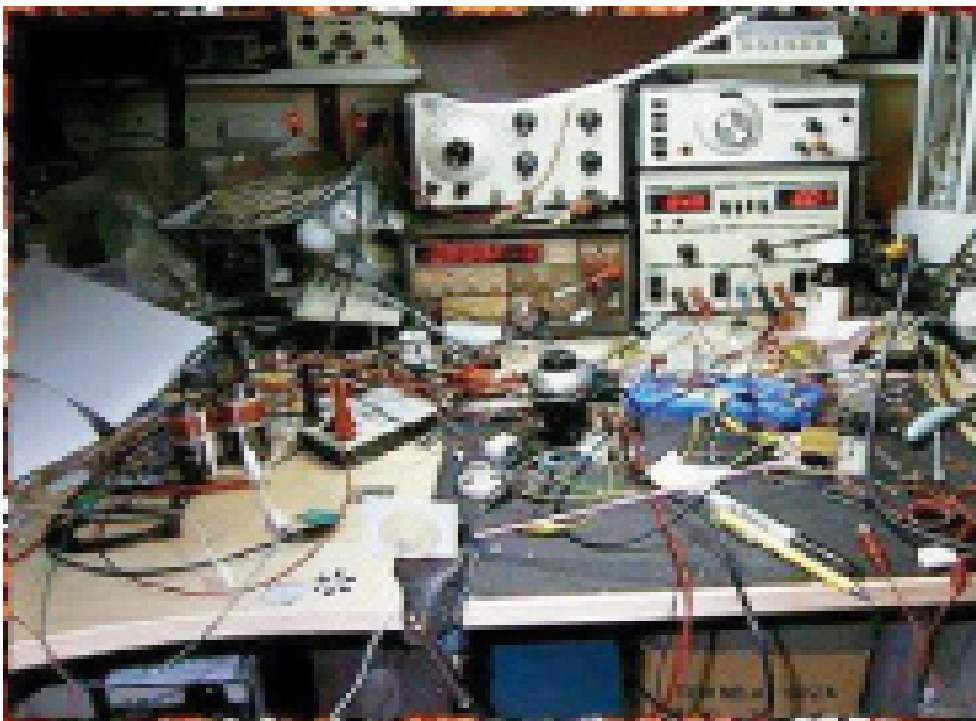
Audio visuel

- Nous vous assurons la couverture médiatique de vos activités et la publication dans les journaux de référence et passage sur tv
- Nous sommes disponibles pour vous conseiller dans le choix de vos équipements médiatiques.

Contact

+229 96170438

Email ; electroinfo377@gmail.com



Palabre
au quotidien

Journal béninois d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé N° 389-19 /HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS du 17 juin
2019 . N°ISSN : 1840-8427 dépôt légal N°9593 du 04/09/2017,
Bibliothèque nationale du Bénin, 3ème trimestre
Edité par Palabre Communication et Marketing
Email : cadjikpa@gmail.com. **Contact : 97 04 09 85**

DIRECTEUR GÉNÉRALE ET DE PUBLICATION

Claude Dieu-donné ADJIKPA

RÉDACTEUR EN CHÊF

Jules Faustin DOBOGAN

RÉDACTION

Faustin DOBOGAN

Pierre HOUENOU

TIRAGE

1000 exemplaires

SIÈGE SOCIAL

Womey-centre, en face du bar restaurant Kébao Drink cityI

MPRIMERIE

Junior Sarl

DEUIL AU SEIN DU PARTI LES DÉMOCRATES

Jude Lodjou perd son épouse en pleine bataille politique

Triste nouvelle pour le parti Les Démocrates et pour son candidat reculé à la vice-présidence de la République. Jude Bonaventure Lodjou est en deuil. Son épouse, Madame Okpè Eurydice Ohossa, plus connue sous le pseudonyme E10, a tiré sa révérence dans l'après-midi du jeudi 16 octobre 2025. Alors que l'homme politique se battait pour la constitution du dossier de candidature de son duo à la présidentielle de 2026, le destin en a décidé autrement. Les circonstances exactes de la disparition de la défunte n'ont pas encore été rendues publiques, mais la douleur est vive dans les rangs de la formation politique et au

sein de sa famille.

Une perte en pleine effervescence politique
Quelques jours avant le drame, le parti Les Démocrates, principale force de l'opposition, avait lancé un appel à candidatures pour la présidentielle de 2026, sous le signe de « l'inclusivité » et de la « transparence ». Le 14 octobre 2025, après étude de 34 dossiers, le duo Renaud Agbodjo – Jude Bonaventure Lodjou avait été retenu pour défendre les couleurs du parti. Tout semblait alors réuni pour une campagne ambitieuse face au candidat de la mouvance présidentielle. Mais un revirement politique inattendu et ce deuil



cruel sont venus bouleverser les plans.

Une femme simple et généreuse
Âgée de 54 ans, Madame

Okpè Eurydice Ohossa laisse le souvenir d'une femme humble, constante et profondément attachée aux valeurs de partage, de résilience et de bonne

humeur. Son entourage la décrit comme une âme dévouée, toujours prête à soutenir les autres, dans la discrétion et la bienveillance.

Programme des obsèques

Selon les informations recueillies, la messe-veillée aura lieu le vendredi 7 novembre 2025 à l'église Sainte Bakhita d'Abomey-Calavi, suivie de l'inhumation le samedi 8 novembre. En ces moments douloureux, la rédaction présente ses sincères condoléances à Jude Lodjou, à sa famille, ainsi qu'à tous les proches de la défunte. Que l'âme de Madame Okpè Eurydice Ohossa repose en paix.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA COORDINATION LD DU COUFFO

Péto Tchokodo et les siens invitent les militants à soutenir Romuald Wadagni

Dans le département du Couffo, le coordonnateur du parti Les Démocrates, Péto Tchokodo, a tenu une conférence de presse ce mercredi 29 octobre 2025 à l'Hôtel Destiny, en compagnie de ses collaborateurs et de militants venus de toutes les communes du Couffo. Au cours de cette rencontre, il a insisté sur l'importance de la paix et de la cohésion sociale, en prélude aux élections municipales, législatives et présidentielle de 2026. Après avoir éclairci les récents événements au sein du parti, Péto Tchokodo a annoncé que Les Démocrates ne pré-

senteront pas de candidat à la présidentielle et a souhaité bonne chance à Romuald Wadagni, l'invitant à écouter les populations et envisager la libération des prisonniers politiques pour favoriser la stabilité sociale. Enfin, il a exhorté les militants à applaudir le candidat Romuald Wadagni et à rester calmes, soulignant ainsi un soutien responsable et citoyen. Cette déclaration marque un moment fort pour Les Démocrates, qui choisissent la voie du dialogue, de la prudence et de l'apaisement dans un contexte électoral crucial pour l'avenir du Bénin.



DE LA SOGEMA À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Armand Gansè, visage d'une loyauté exemplaire au service du Bloc Républicain à Bohicon

Armand Codjo Gansè s'est imposé, au fil des années, comme l'une des figures les plus marquantes et dynamiques de la mouvance présidentielle au Bénin. Administrateur des affaires né le 3 avril 1978, ancien directeur général de la Société de gestion des marchés autonomes (SOGEMA), il incarne aujourd'hui à la fois la loyauté indéfectible envers le président Patrice Talon et le leadership territorial du Bloc Républicain (BR) dans la cité carrefour de Bohicon.

Un parcours d'engagement et de convictions

L'homme fort de Bohicon a rejoint le Bloc Républicain en février 2020, après avoir quitté l'Union Progressiste (UP). Ce ralliement, loin d'être anodin, traduisait déjà une adhésion claire à la vision de développement portée par le chef de l'État, Patrice Talon. Élu député à l'Assemblée nationale pour la 23^e circonscription électorale, Armand Gansè a su transformer son mandat en un instrument d'action politique et de proximité, mettant son influence au service de la majorité présidentielle et des populations qu'il représente.

Un leadership local incontesté à Bohicon

À Bohicon, Armand Gansè est unanimement reconnu comme un bâtisseur d'équilibre politique. Lors des élections communales de 2020, il a su rallier quinze conseillers de l'Union Progressiste au Bloc Républicain, redéfinissant ainsi les rapports de force locaux en faveur de son parti. Sa nomination comme 1^{er} adjoint au maire est venue consolider cette assise politique. Sur le terrain, il multiplie les initiatives de cohésion, de dialogue et



de proximité. Selon Mediapart Bénin, il a su "apaiser la tempête" lors des tensions internes au BR à Bohicon, en endossant le rôle de médiateur et de rassembleur preuve d'un leadership fondé sur la concertation et la fidélité.

Le fidèle bouclier de Patrice Talon

Au-delà de son ancrage local, Armand Gansè s'affirme comme un défenseur acharné du président Patrice Talon et de sa gouvernance. En octobre 2024, à la tête de la coordination BR de la 23^e circonscription, il a lu une déclaration condamnant la tentative de coup d'État déjouée, tout en réaffirmant un soutien total au chef de l'État. Ce geste fort témoigne d'une fidélité sans faille et d'un attachement profond aux valeurs de stabilité et de légitimité institutionnelle portées par la Rupture. Sur le terrain, son enga-

gement demeure constant. Lors de la tournée gouvernementale de reddition de comptes, il a conduit la délégation officielle dans plusieurs arrondissements de Bohicon, présentant avec pédagogie les réalisations du gouvernement Talon. Ce contact direct avec la population a renforcé l'adhésion populaire aux acquis du régime.

La locomotive du Bloc Républicain à Bohicon

S'il est le bouclier du président, Armand Gansè est aussi la locomotive du Bloc Républicain à Bohicon. Son dynamisme, son sens de la mobilisation et sa proximité avec la base militante ont permis au parti du cheval cabré d'imprimer durablement son empreinte politique dans la capitale du Zou. Il ne se limite pas aux conquêtes électorales : il s'investit dans la vie communautaire. Sa présence remar-

quée lors de la fête des artisans de Bohicon en décembre 2022 a illustré son attachement aux acteurs économiques et sociaux locaux. Au symposium du BR en mars 2022, il a lancé un appel fort à l'unité et à la détermination pour "faire rayonner le parti lors des législatives". Ce message, empreint de conviction, a galvanisé la base et renforcé la cohésion interne du Bloc Républicain.

Entre loyauté nationale et ancrage local

Certes, son parcours n'a pas été exempt de controverses notamment autour de propos interprétés comme régionalistes ou de tensions électorales mais aucune n'a entamé la constance de son engagement ni la solidité de sa base politique. Sa capacité à concilier fidélité au pouvoir central et efficacité locale fait de lui un acteur clé du dispositif politique

de la mouvance présidentielle.

Un pilier du projet de la Rupture

En définitive, Armand Gansè est à la fois le bouclier de Patrice Talon défendant sans relâche les actions du gouvernement et les principes de stabilité et la locomotive du Bloc Républicain à Bohicon, entraînant dans son sillage élus, militants et citoyens. Son influence dépasse les clivages partisans : elle s'enracine dans une vision de Bénin stable, moderne et gouverné par des acteurs loyaux, compétents et proches du peuple. Dans la 23^e circonscription électorale, le député Gansè incarne pleinement cet équilibre entre engagement politique, fidélité institutionnelle et proximité populaire un homme d'unité, de résultats et de convictions

ASSEMBLÉE NATIONALE

La 2^{ème} session ordinaire de l'année s'ouvre ce matin

Après plusieurs mois de vacances, les députés de la 9^{ème} législature reprennent officiellement le chemin de l'hémicycle ce vendredi 31 octobre. Cette reprise s'inscrit dans le cadre de la deuxième session ordinaire de l'année 2025, traditionnellement consacrée à l'examen et à l'adoption du budget général de l'État pour la gestion 2026. En prélude à cette rentrée parlementaire, le porte-parole du président de l'Assemblée nationale, Vitali Boton, a animé ce mercredi 29 octobre une conférence de presse à la salle Idji Kolawolé du Palais des gouverneurs à Porto-Novo. Devant les journalistes, il a levé un coin de voile sur les grandes articulations de cette session, marquée par un ordre du jour dense comportant 20 points.

Le budget de l'État 2026 au cœur des travaux

Selon Vitali Boton, cette session d'octobre-novembre sera d'abord et avant tout budgétaire, conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Les députés examineront, en priorité, le projet de loi de finances 2026, qui fixe les grandes orientations économiques et sociales du gouvernement pour l'année à venir. Ce rendez-vous budgétaire annuel constitue l'un des moments les plus importants de la vie parlementaire, où s'exprime la mission de contrôle et d'évaluation des politiques publiques confiée aux élus du peuple.

Des réformes structurelles en perspective

Outre le budget, plusieurs textes de réformes figurent à l'ordre du jour. Parmi eux, le projet de loi portant modernisation du cadre juridique de la maîtrise d'ouvrage publique, la régulation du barreau, la révision du Code de la route, ainsi que l'actualisation des textes relatifs à la gouvernance numérique et environnementale. Ces initiatives visent, selon le porte-parole du président Louis Gbèhounou Vlavonou, à renforcer la modernisation de l'État, la transparence dans la gestion publique et la sécurité juridique des citoyens.

Une session à portée symbolique

Pour Vitali Boton, cette rentrée parlementaire ne se limite pas à un simple calendrier institutionnel : « Au-delà du contenu des textes, cette session a une dimension historique », a-t-il déclaré. Elle vient, selon lui, couronner sept années d'intenses travaux parlementaires menés sous la présidence de Louis Vlavonou, « sous le sceau du dialogue, du respect institutionnel et de la responsabilité républicaine ».

Un agenda chargé pour clore l'année législative

Cette dernière grande session de l'année 2025 s'annonce donc déterminante, tant pour

la consolidation des réformes engagées que pour la préparation du prochain exercice budgétaire. Les regards seront tournés vers l'hémicycle de Porto-Novo, où les députés auront à conjuguer exigence technique, débat démocratique et esprit de consensus, à quelques mois des élections générales de 2026

Propos liminaires

Mesdames et Messieurs de la presse, chers partenaires, Au nom du Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Louis Gbèhounou Vlavonou, et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue à cette conférence de presse consacrée à la présentation des grands points inscrits à l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de l'année 2025, qui s'ouvrira officiellement le vendredi 31 octobre 2025.

Cette session, communément appelée session budgétaire, revêt une importance toute particulière car, elle constitue la dernière session ordinaire de la neuvième législature. Une législature qui a su allier, sous le leadership éclairé du Président Louis Gbèhounou Vlavonou, responsabilité, efficacité et esprit républicain, dans un contexte de modernisation sans précédent de l'institution parlementaire.

Vous conviendrez donc avec moi que la session qui s'ouvre vendredi prochain consacrera un moment solennel, à la fois de travail intensif et de rétrospective. Les honorables députés de notre auguste Assemblée s'apprêtent à boucler leur mandat marqué par de profondes et pertinentes réformes, une gouvernance parlementaire exemplaire, une production législative qualitative et un dialogue démocratique constant. Mon intervention de cet après-midi s'articulera autour de deux grands axes : Dans un premier temps, je vous présenterai les principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de l'année 2025. Dans un second temps, j'évoquerai les enjeux majeurs de cette session, à la lumière du parcours de la neuvième législature. A- Ordre du jour de la session L'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de l'année 2025 est à la fois dense et stratégique. Il illustre l'engagement du Bureau de l'Assemblée nationale, sous la direction du Président Louis Gbèhounou Vlavonou, à poursuivre sans relâche le travail législatif ainsi que le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale engagé depuis 2019. Avant de vous en présenter les points essentiels, je tiens à préciser que la liste n'est pas exhaustive. D'autres dossiers pourraient s'ajouter au fil de la session, conformément aux priorités nationales. Les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1- Présentation du rapport d'activités du Président de l'As-



semblée nationale couvrant la période du 1er avril au 30 septembre 2025 ;

2- Projet de loi de finances pour la gestion 2026 ;

3- Projet de loi portant Code de la route en République du Bénin ;

4- Projet de loi sur l'environnement en République du Bénin ;

5- Proposition de loi portant modification de la loi fixant les conditions et la procédure de mise en œuvre et de résolution du contrat de travail en République du Bénin ;

6- Proposition de loi modificative de la loi n° 2017-20 portant Code du numérique ;

7- Projet de loi portant modification de la loi n° 2024-26 du 17 juillet 2024 relative au Conseil économique et social ;

8- Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin ;

9- Projet de loi portant statut du barreau de la République du Bénin ;

10- Projet de loi portant modification de l'article 94 de la loi n° 2024-28 du 26 juillet 2024 portant création des ordres nationaux du Bénin ;

11- Demande de seconde lecture de la loi n° 2025-01 portant organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales de santé humaine ;

12- Projet de loi portant maîtrise d'ouvrage publique en République du Bénin ;

13- Projet de loi portant autorisation d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), adopté à Genève le 19 mars 1994 ;

14- Projet de loi portant autorisation d'adhésion au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté à New York le 10 décembre 2008 ;

15- Projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord-cadre signé à Cotonou avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), dans le cadre de la protection des investissements en République du Bénin ;

16- Projet de loi portant autorisation de ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau de 1992) ;

17- Projet de loi portant autorisation de ratification de la Convention régissant la Commission bancaire de l'Union monétaire

ouest-africaine ;

18- Bilan d'activités et situation financière, exercice 2022, de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin ;

19- Questions au Gouvernement ;

20- Autres dossiers.

Comme vous pouvez vous en douter, cet ordre du jour traduit la volonté du Parlement de clore la neuvième législature dans la rigueur, la transparence et surtout avec le souci constant de servir l'intérêt général.

Par ailleurs, je voudrais porter à votre attention une information de grande portée diplomatique : la cérémonie solennelle d'ouverture officielle de cette session sera réhaussée par la présence d'une forte délégation de parlementaires Sénégalais conduite par l'honorable El Malick Ndiaye, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Ce qui témoigne de l'importance que revêt aujourd'hui pour le Parlement béninois la coopération interparlementaire et la diplomatie parlementaire. En effet, au cours des deux dernières législatures, sous le leadership du Président Louis Gbèhounou Vlavonou et du Bureau de l'Assemblée nationale, le Parlement du Bénin a renforcé la qualité de ses relations avec les parlements frères de la sous-région et bien au-delà.

Par le biais d'une coopération interparlementaire dynamique et une diplomatie parlementaire proactive, l'Assemblée nationale du Bénin marque son attachement à l'échange des meilleures pratiques parlementaires et à l'ouverture vers l'extérieur, renforçant ainsi sa crédibilité et son rayonnement.

B- Les enjeux de la session

Mesdames et Messieurs les journalistes, chers confrères, Les enjeux de cette dernière session ordinaire de la neuvième législature sont multiples et profondément déterminants. Tout d'abord, l'examen du projet de loi de finances pour la gestion 2026 constitue pour le Parlement, l'un des moments les plus significatifs de son action. A travers cet exercice, la Représentation nationale assume pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale et d'orientation des politiques publiques. En débattant et en votant le budget de l'État, les députés définiront les priorités économiques et sociales de la Nation et veilleront à ce que les choix budgétaires du gouvernement soient en faveur du bien-être des populations.

Ensuite, cette session est l'occasion pour les députés de parachever plusieurs réformes structurelles amorcées ces dernières années : la modernisation du cadre juridique de la maîtrise d'ouvrage publique, la régulation du barreau, la révision du Code de la route ou encore l'actualisation des textes relatifs à la gouvernance numérique et environnementale.

Mais au-delà du contenu des textes, cette session a une dimension historique. Elle vient couronner sept années d'intenses travaux parlementaires menés sous le sceau du dialogue, du respect institutionnel et de la responsabilité républicaine.

Sous la présidence du Président Louis Gbèhounou Vlavonou, la neuvième législature s'est illustrée par :

la stabilité et la sérénité des débats parlementaires ;
le raffermissement du lien entre la majorité et les minorités parlementaires ;
la modernisation des outils de travail du Parlement ;
et la valorisation du rôle du député dans la société béninoise. Ces acquis constituent un véritable legs institutionnel que le Bureau de l'Assemblée nationale, avec l'ensemble des députés, laisse à la postérité.

Mesdames et Messieurs, La deuxième session ordinaire de l'année 2025 n'est pas seulement une session budgétaire. C'est aussi une session de bilan, de clôture, de reconnaissance et de transmission. Reconnaissance envers tous les députés de la neuvième législature, pour leur disponibilité, leur patriotisme et leur sens du devoir.

Transmission, parce que la neuvième législature, sous le leadership du Président Louis Gbèhounou Vlavonou, laisse en héritage une institution plus moderne, plus ouverte et plus proche du peuple.

Et pour archiver l'aboutissement de ce parcours exceptionnel, je suis heureux de vous annoncer que l'Assemblée nationale publiera très prochainement un document-bilan retraçant les grandes réalisations des huitième et neuvièmes législatures. Ce document mettra en lumière sept années de travail législatif, de diplomatie parlementaire et d'innovations institutionnelles, sous le leadership du Président Vlavonou.

Mesdames et Messieurs de la presse, nous comptons sur vous pour relayer fidèlement les travaux de cette session et accompagner, jusqu'à son terme, cette belle aventure parlementaire au service du peuple béninois.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Le Chef de la Cellule de Communication
Vitali M. BOTON

Rencontre hebdomadaire de gouvernement du mercredi 29 Octobre 2025

Le gouvernement étend l'assurance maladie obligatoire

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 32/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 29 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.**I-1. Incorporation de la zone forestière de Séri au complexe du Parc national de la Pendjari.**

Cette zone connaît une dégradation inquiétante due à l'installation incontrôlée de champs de cultures, l'exploitation clandestine d'essences forestières, le braconnage et autres pratiques nuisibles à la préservation de la nature.

Du fait de ces incursions, la superficie de cet espace protégé s'est réduite, passant d'environ 1250 km² en 1996 à 553,8 km² en 2019, soit une régression de plus de 54 % en 23 ans.

Or, l'état de destruction continue de la zone compromet l'intégrité écologique de l'ensemble du complexe Pendjari et menace son statut de Réserve de Biosphère inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial.

Ce périmètre, de grande valeur écologique, comporte d'une part un écosystème forestier atypique dont la diversité biologique et les habitats naturels en font une extension du Parc national de la Pendjari.

Elle abrite d'autre part, une faune diversifiée de grands mammifères tels que les damalisques, les éléphants, les buffles et les bubales. On y rencontre également des carnivores de prestige comme le lion, le léopard et l'hyène tachetée. L'autre atout non moins important est que cette aire géographique constitue un corridor de migration d'espèces fauniques tel qu'il a été observé à des périodes données.

Le Conseil, tenant compte de l'aboutissement du processus participatif engagé depuis 2018 qui a consacré l'adhésion des communautés riveraines et des autorités locales, a décidé de prendre les mesures appropriées pour

sa préservation et sa protection par son intégration totale au complexe de la Pendjari.

Le ministre chargé du Développement durable accomplira, en lien avec les autres ministres concernés, les diligences nécessaires à cette fin.

I-2. Actualisation des modalités de mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire en République du Bénin.

Aux termes de la loi n° 2020-37 du 03 février 2021 portant protection de la santé des personnes en République du Bénin, l'assurance maladie est obligatoire pour toutes personnes résidant sur le territoire national.

Les modalités de sa mise en œuvre avaient déjà été précisées par le décret n° 2023-327 du 21 juin 2023.

Cependant, l'imminence de la généralisation de l'assurance maladie a rendu nécessaire l'actualisation de ce texte réglementaire aux fins d'intégrer à la liste des bénéficiaires à la charge de l'Etat, les enfants référés par les structures publiques dans les centres de protection de l'enfant, les personnes en situation de mendicité et les malades mentaux.

Aussi, le panier de soins de base a-t-il connu un réaménagement dont l'ajout d'autres affections courantes.

Enfin, le décret apporte des précisions sur les sanctions encourues par les contrevenants.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

- transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi de règlement, gestion 2024 ;
- intégration des prêteurs alternatifs à la plateforme électronique de partage des informations sur le crédit en République du Bénin ;
- approbation des statuts modifiés de la Société nationale des Eaux du Bénin ;
- autorisation de l'augmentation du capital social de la Société de Productions audiovisuelles S.A. par apport en nature ;
- réglementation de la profession de guide de tourisme en République du Bénin ;
- approbation de la nomenclature des activités et des produits du tourisme en République du Bénin ;
- mise en place et gestion du compte satellite du tourisme au Bénin ;

- conditions et modalités d'établissement des documents d'identification des personnes physiques ; puis le décret définissant
- les modalités pratiques de l'enregistrement dérogatoire des faits d'état civil.

II- Communications.**II-1. Remboursement du solde de cotisations pour pension de retraite au profit de 504 ex-agents militaires partis volontairement des armées et ayant accompli moins de quinze (15) ans de service.**

A la suite d'une réclamation formulée par l'Association des agents partis civils et militaires de la Fonction publique, le remboursement de ladite cotisation pour pension de retraite avait commencé en 2015 avant d'être suspendue par une réquisition judiciaire.

Au terme des opérations de paiement effectuées par le greffier en chef du tribunal de première instance de Cotonou, il ressort que seulement 331 agents sur les 835 ont pu être satisfaits.

Afin de permettre à ceux d'entre eux encore en attente de rentrer en possession de leur dû, soit 504 agents, le Conseil a marqué son accord pour la mise à disposition des ressources nécessaires en vue de clôturer ces remboursements.

II-2. Actualisation du projet d'aménagement et de bitumage de la route Vakon-Avagbodji-Aguégus.

remboursements.

II-2. Actualisation du projet d'aménagement et de bitumage de la route Vakon-Avagbodji-Aguégus.

Ce projet comprend à sa conception, des travaux de terrassement, de chaussée, de revêtement et d'assainissement sur un linéaire de 13,2 km. Il intègre également la construction d'un pont de 100 mètres de portée sur le fleuve Ouémé pour y relier l'agglomération centrale des Aguégus.

Le taux d'exécution physique est actuellement de 68% en raison de plusieurs difficultés d'ordre technique et opérationnel identifiées en cours de réalisation qui n'ont pas permis son achèvement dans le délai imparti.

De ce fait, il devient évident de procéder à l'actualisation du cahier des charges avant la poursuite du chantier, aux fins de garantir la qualité, la durabilité et la fonctionnalité de l'ouvrage.

Celle-ci prendra en compte les modifications techniques au dossier de base dans les limites du contrat initial de même que les travaux additionnels et confortatifs en dehors du périmètre d'exécution initial.

II-3. Mise en œuvre des Plans d'action de réinstallation et autres commodités dans le cadre de la construction des lycées techniques agricoles, des lycées techniques professionnels, des lycées scientifiques, du lycée de jeunes filles d'Abomey et des écoles normales supérieures scientifiques.

La mise en œuvre de ces différents projets va nécessiter des acquisitions de terres, entraîner des déplacements de populations, la délocalisation d'activités économiques autant qu'elle pourrait réduire ou créer des restrictions d'accès aux ressources pour certains ménages, compte non tenu des risques de conflits fonciers entre diverses communautés.

C'est pourquoi, la prise en compte des préoccupations concernant les personnes affectées par les projets de même que les questions d'ordre environnemental constitue un préalable important qu'il convient de résoudre en vue de faciliter la libération des emprises et l'exécution harmonieuse des infrastructures.

Le Conseil s'est prononcé en faveur de la contractualisation avec divers cabinets chargés de réaliser ces plans d'action de réinstallation et autres commodités concourant à la bonne conduite des projets.

II-4. Maîtrise d'œuvre complète du projet de rénovation du Centre de formation aux métiers de percussion de Mèdédjonou, dans la Commune d'Adjarra.

La rénovation du centre vise à offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes béninois pratiquant les métiers de percussion, et participe du renforcement de l'offre touristique de notre pays.

Les travaux à engager consistent en la rénovation complète de la salle d'exposition, l'augmentation de la capacité d'accueil de la terrasse de même que du podium. Sont également pris en compte, la réfection du bâtiment principal et de la cantine, la réalisation des aménagements extérieurs et VRD, des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Le Conseil a instruit les ministres concernés d'accomplir les diligences nécessaires pour cette remise en état.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, la participation du Bénin :

- à la 30^{ème} Conférence des Parties (COP 30) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil ; puis
- à la 23^{ème} édition de la conférence internationale sur le Sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique, du 3 au 8 décembre 2025 à Accra, au Ghana.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

✓ Au ministère de la Justice et de la Législation

Collaborateur à la Direction de la Codification et de la Législation

Monsieur Justin Yadélin SEGLE

✓ Au ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Directeur adjoint de Cabinet

Monsieur Adéotan Jean-Paul ADEBOLOU

Directeur des Systèmes d'Information

Monsieur Sèton Pascal Gélase LOKONON

✓ Au ministère de la Santé

Directeur général du Centre hospitalier départemental de la Donga

Monsieur Mesmin Alimassou Tolidji TOTIN.



Fait à Cotonou, le 29 octobre 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

CRISE AU SEIN DES DÉMOCRATES

Gabriel Ajavon, le prophète oublié d'une opposition en ruine

Détenu à la prison civile de Lomé depuis mai 2023, l'ancien candidat à la présidentielle béninoise Gabriel Laurex Ajavon n'a pas cessé, depuis sa cellule, de dresser le diagnostic du paysage politique national. À travers des lettres ouvertes au ton lucide et alarmiste, il alertait sur la dérive du régime et la désintégration d'une opposition qu'il jugeait « désorganisée et sans boussole ». Longtemps considérées comme de simples lamentations, ses analyses apparaissent aujourd'hui comme les pages d'une prophétie politique : l'opposition béninoise s'effondre selon le scénario qu'il avait décrit.

1. De l'arrestation politique à l'alerte démocratique

Arrêté le 17 mai 2023 au Togo, dans une affaire de non-livraison de 5 500 tonnes de graines de coton évaluées à 552 millions FCFA, Ajavon a été présenté au parquet de Lomé le 23 mai avant d'être placé en détention provisoire pour « escroquerie ». Mais loin de se taire, il a fait de sa détention une tribune politique. Depuis sa cellule, il multiplie les lettres ouvertes, dénonçant la dérive autoritaire du régime béninois et la fragmentation d'une opposition incapable de s'unir. « Le Bénin court vers une élection verrouillée si rien n'est fait pour rétablir la transparence et la représentativité », écrivait-il dès 2023.

2. Un détenu qui avait tout prévu

Privé de liberté, Gabriel Ajavon est resté l'un des rares acteurs politiques à avoir anticipé la désintégration de l'opposition. Ses lettres reposent sur trois constantes :

L'appel à un scrutin libre et inclusif en 2026, seule voie pour restaurer la légitimité démocratique ;

Le rejet des solutions artificielles comme une conférence nationale ou une amnistie générale, jugées « politiquement stériles » ;

Une mise en garde sévère contre la cacophonie interne du parti Les Démocrates, qu'il accuse d'être « sans boussole et sans capitaine ».

Dans une lettre publiée en début de cette année 2025, il dénonçait déjà la prolifération de candidatures internes : « Beaucoup de ceux qui veulent représenter le parti ne sont même pas membres des Démocrates. Comment voulez-vous qu'un tel attelage tienne la route ? » Et de conclure, comme une sentence : « L'opposition ne peut pas gagner si elle ne se réconcilie pas avec elle-même. »

3. Des avertissements devenus réalité

Les faits lui donnent raison.

Le parti Les Démocrates traverse aujourd'hui une crise sans précédent, marquée par :

Des conflits internes



sur le leadership et la stratégie ;

L'absence d'un candidat consensuel pour la présidentielle de 2026, malgré l'urgence du calendrier électoral ;

Et, in fine, l'impossibilité pour le parti de se présenter au scrutin présidentiel.

Ce paysage fragmenté épouse fidèlement les avertissements d'Ajavon.

L'opposition qu'il décrivait comme « désorganisée et sans boussole » s'enlise dans ses contradictions.

Ce qu'il présentait comme une menace pour la survie politique du camp démocrate est devenu un fait accompli.

Mais au-delà de sa situation personnelle, c'est la crise structurelle de l'opposition qui a rendu son cri inaudible :

Rivalités d'ego et querelles de positionnement ;

Absence de discipline et de stratégie commune ;

Incapacité à fédérer autour d'un projet et d'un leadership clair.

4. L'appel du prophète : s'unir ou disparaître

Depuis Lomé, Gabriel Ajavon continue d'écrire — non pour se plaindre, mais pour alerter.

Son message reste inchangé : « Organisez-vous maintenant. Désignez un candidat fédérateur, soyez transparents et présents sur le terrain. Sinon, l'histoire vous effacera. »

Pour lui, la survie de l'opposition béninoise repose sur trois urgences :

1. Un candidat unique et crédible ;

2. Une base militante reconstruite sur la clar-

té et la discipline ;

3. Des alliances stratégiques avec d'autres forces pro-démocratie.

Gabriel Laurex Ajavon n'est plus seulement un détenu : il est devenu le prophète oublié de l'opposition béninoise.

Ses lettres, autrefois perçues comme des cris d'impuissance, s'imposent désormais comme une lecture lucide du délitement politique que traverse le pays.

À mesure que le compte à rebours vers janvier 2026 s'accélère, une question résonne :

□ L'opposition béninoise écoutera-t-elle enfin la voix venue de Lomé ?

Car si elle continue d'ignorer cet avertissement, elle risque non seulement la défaite électorale, mais pire encore : l'effacement historique.

L'ENFER DERRIÈRE L'ÉCRAN

Quand les cyberviolences deviennent des armes numériques

Au Bénin, les cyberviolences explosent sur les réseaux sociaux et transforment les smartphones en champs de bataille émotionnels. Derrière chaque message haineux, des victimes, souvent des femmes, sombrent dans la peur, la honte ou le silence. Alors que le Centre national d'investigations numériques (CNIN) tente de contenir le fléau, même les journalistes qui enquêtent sur le sujet subissent insultes, menaces et campagnes de dénigrement.

Tout commence souvent par une vibration anodine. Une notification, puis une autre, et encore une autre. Les mots défilent, apparemment inoffensifs, avant de se transformer en lames acérées déguisées en insultes, moqueries, menaces. Derrière les avatars et les pseudos, la haine se déverse et efface les frontières entre le virtuel et le réel.

Au Bénin, comme ailleurs, les femmes sont les premières cibles. Parce qu'elles osent s'exprimer, s'affirmer, occuper un espace public longtemps réservé aux hommes. Les attaques prennent la forme de body shaming, de menaces de viol, de chantage sexuel, ou de la réduction de la femme à son corps. Les réseaux deviennent ainsi le prolongement d'un patriarcat qui mute, se digitalise et frappe en silence. Pour Valdye Gbaguidi, jeune créatrice de contenus, l'enfer a commencé le jour où elle a osé raconter son histoire. Militante du bodypositivisme, elle promeut l'acceptation de tous les corps, quels qu'ils soient. « Le Bodypositivisme, c'est l'acceptation de tous les corps. Tous les corps ne sont pas pareils et il faut respecter cela. Il n'y a pas à faire de la sexualisation ou critiquer le corps de quelqu'un d'autre juste parce que ça ne respecte pas les normes que la société a établies », explique-t-elle. Mais Internet ne lui a laissé aucun répit.

« J'ai commencé les réseaux à un moment donné où je me sentais un peu seul dans ma vie. J'étais

ennuyée. J'ai été victime de viol quand j'étais vraiment beaucoup plus jeune. Et j'en ai parlé. Pourquoi j'en ai parlé ? Parce que je vivais des choses psychologiques et des événements assez traumatisants et qui avaient un rapport avec ça. Comme par exemple ma relation avec les hommes en général alors que je grandissais », a confié la créatrice de contenu. Mais ce témoignage intime a réveillé le côté sombre de certains internautes. Très vite, une vague de commentaires haineux s'est abattue sur elle.

« Franchement y en a de toute sorte... et y en a beaucoup mais je vais citer ceux qui m'ont le plus marqué. Sexualisation, certains ont dit qu'avec le corps que j'ai c'est normal qu'on me viol. Certains ont critiqué ma poitrine. Ils ont dit que ça ressemble à des ficelles qu'on attache à un arbre pour grimper ».

Chaque mot la déchirait un peu plus, elle a cessé de regarder dans le miroir et a envisagé la chirurgie pour correspondre à ce que les autres exigeaient d'elle.

« Dans le temps je ne vivais pas encore avec ma mère. Je me suis retrouvée un peu seule. Parce que je ne discute pas de ces choses avec mon père. Je n'avais pas vraiment d'amis parce que c'est d'ailleurs pour ça que j'ai commencé les réseaux sociaux. Donc je me suis renfermée pendant un certain moment. Franchement, oui j'ai pleuré, les premiers commentaires reçus m'ont fait verser énormément de larmes



(...) Les premiers commentaires m'ont fait coulé énormément de larmes. Mais surtout oui, j'ai pensé à changer. La différence c'est que ce n'est juste que je suis grosse et je peux faire le sport et maigrir. Une forte poitrine, ça ne part pas comme ça. Donc j'ai pensé à tout changé et après j'ai appelé ma maman pour lui dire que je veux faire de la chirurgie. Je me plaignais constamment de mon corps. Ceci m'amenait à rester un long moment sans vouloir me voir dans la glace, et même faire des vidéos. Je me disais que ce n'est pas beau. Parce que, c'est ce que les gens disaient ». Quand les cyberviolences deviennent des armes numériques

En l'écoutant, le temps s'arrête, ses silences pèsent plus lourds que ses mots. Valdye choisit de briser le silence et c'est un acte de résistance. Mais son calvaire n'est pas à son terme. Tout a basculé un soir de décembre 2024 lors de la soirée des Open Conscience Awards.

« J'ai été victime de body shaming et de sexualisation. Je suis venue avec une robe rose, que d'ailleurs mes parents ont vue et ont beaucoup appréciée parce que la robe en question me mettait très bien en valeur. Et sur place déjà, avant de monter sur scène, lorsqu'on m'a appelée, j'ai eu une expression de dégoût dans le visage des jurys, que je n'ai pas compris tout de suite », raconte la jeune Valdye.

« Les jurys se sont attardés sur ma morphologie et mon style vestimentaire et ils m'ont expliqué à quel point je méritais justement de me faire harceler. Il est allé plus loin et il dit que lui par exemple que ma poitrine ne lui déplaît pas du tout, que je l'ai mise en avant pour qu'on voit et qu'il a vu et que d'ailleurs il a envie de tomber sur ma poitrine et peut-être même aller plus bas », a-t-elle ajouté.

Valdye Gbaguidi, dans sa robe rose aux Opens Consciences 2024 en décembre 2024 où elle a été

victime de body shaming et de sexualisation.

En enquêtant sur les cyberviolences, nous avons vite compris que les mots peuvent aussi blesser celles à qui on les raconte. La peur de devenir, nous aussi, une cible n'était jamais loin. La scène du tournage était si bouleversante que même une journaliste en a eu les larmes aux yeux qu'elle s'empresse d'effacer discrètement avec le dos de sa main droite pour ne pas attirer l'attention.

Harcelées, menacées, brisées et réduites au silence Ces violences ne sont pas que émotionnelles. Elles enferment les victimes dans un cycle d'humiliation et d'isolement. Certaines abandonnent leurs études, d'autres suppriment leurs comptes, d'autres encore s'enferment dans la honte. La psychologue clinicienne et art-thérapeute Stéphanie Gbéhounhessi, du cabinet Art et Vivre à Cotonou, reçoit régulièrement de jeunes femmes en détresse. « Une étudiante que j'ai suivie a été traitée.

REPUBLIQUE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026
ÉLECTIONS COUPLÉES (LÉGISLATIVES ET COMMUNALES)
CALENDRIER ÉLECTORAL

DATE DES SCRUTINS : DIMANCHE 11 JANVIER 2026

N° 002/CENA/PT/RAP/DGE/SP

N°	ACTIVITÉS / TÂCHES	DATES	
		DÉBUT	FIN
1	Réception des statistiques de la liste électorale informatisée.	15/07/2025	15/07/2025
2	Publication de la décision portant liste des pièces à fournir et modalités de dépôt des déclarations de candidatures pour les élections couplées législatives et communales de 2026.	18/07/2025	18/07/2025
3	Affichage de la liste électorale par l'ANIP.	15/10/2025	29/10/2025
4	Enregistrement des déclarations de candidatures à l'élection des membres des Conseils communaux.	24/10/2025	28/10/2025
5	Publication de la liste des partis politiques ayant déposé leurs dossiers de candidature à l'élection des membres des Conseils communaux.	29/10/2025	29/10/2025
6	Enregistrement des déclarations de candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	08/11/2025	12/11/2025
7	Publication de la liste des partis politiques ayant déposé leurs dossiers de candidature à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	13/11/2025	13/11/2025
8	Réception officielle de la Liste électorale informatisée (LEI).	13/11/2025	13/11/2025
9	Publication de la liste définitive des partis politiques à l'élection des membres des Conseils communaux.	17/11/2025	17/11/2025
10	Publication de la liste définitive des partis politiques à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	01/12/2025	01/12/2025
11	Remise des spécimens des bulletins uniques aux partis politiques en lice.	15/12/2025	19/12/2025
12	Campagne électorale pour les scrutins.	26/12/2025	09/01/2026

1 h.

N°	ACTIVITÉS / TÂCHES	DATES	
		DÉBUT	FIN
13	Déroulement des scrutins des élections couplées des membres de l'Assemblée nationale et des Conseils communaux.	11/01/2026	11/01/2026
14	Publication des résultats définitifs de l'élection des membres des Conseils communaux.	12/01/2026	13/01/2026
15	Publication des résultats provisoires de l'élection des membres de l'Assemblée nationale.	12/01/2026	13/01/2026
16	Publication de la liste des localités où chaque parti politique est qualifié à désigner les chefs de villages ou de quartiers de ville.	10/02/2026	10/02/2026

Cotonou, le 08 OCT 2025

Le Président

Saccia LAFIA



RENTRÉE SOLENNELLE 2025-2026 À ESM BÉNIN

Dr Isidore HOUNHUEDO prône une éducation fondée sur l'économie sociale et solidaire

Comme à son habitude, l'École Supérieure de Management du Bénin (ESM-BÉNIN) a procédé, ce vendredi 24 octobre 2025, à sa traditionnelle cérémonie de lancement de la rentrée solennelle. Placée cette année sous le thème « Économie sociale et solidaire », la cérémonie s'est tenue dans le hall du site de Calavi, en présence d'une foule d'étudiants, de parents, de partenaires et du personnel administratif.

Une mobilisation exceptionnelle

Venus des différents sites de l'Atlantique-Littoral — Akpakpa, Cotonou, Cocomey et Calavi — les étudiants ont massivement répondu à l'appel. Étaient également présents, les responsables des sites ainsi qu'une forte délégation de la Direction générale, témoignant de l'importance accordée à ce moment symbolique de la vie académique.

L'excellence comme boussole

Dans son mot de bienvenue, le Directeur des Études, M. Geoffroy DJE-NOUKPO, a salué la mobilisation des étudiants et

rappelé la portée de cet événement devenu une tradition à l'ESM-BÉNIN. Il a exhorté les apprenants à faire preuve de sérieux et de rigueur afin de préserver le flambeau de l'excellence qui caractérise l'institution depuis sa création.

Le PDG retrace le parcours d'une réussite nationale

Prenant la parole pour le lancement officiel de la rentrée, le Président Directeur Général, Dr Isidore HOUNHUEDO, est revenu sur le parcours impressionnant de l'école. Il a rappelé qu'en 2007, l'ESM-BÉNIN ne comptait que sept étudiants. Aujourd'hui, ils sont plus de 3 000, répartis sur douze sites à travers le pays — un record qui fait de l'établissement la première école universitaire béninoise à atteindre une telle couverture nationale, en parfaite conformité avec les normes fixées par les autorités. Le PDG a également mis en avant la philosophie de proximité et de professionnalisation de l'école, illustrée par les séminaires spécialisés organisés tous les derniers vendredis du mois sur chaque site. Ces rencontres, a-t-il



souligné, favorisent un contact permanent entre les étudiants et le monde professionnel : entrepreneurs, chefs d'entreprise, universitaires et créateurs d'emplois.

L'économie solidaire au cœur des échanges

Dans la continuité du thème de l'année, le conférencier invité, Dr Brice Christian AWOYO, a livré une communication captivante sur l'importance de développer des valeurs d'équité, de solidarité et de justice économique. Il a invité les jeunes à bâtir une économie plus humaine, fondée

sur la coopération, la créativité et la responsabilité sociale, dans un contexte où les emplois classiques se raréfient et où l'entrepreneuriat devient une nécessité.

Une célébration de talents et de convivialité

Outre les discours et échanges, la cérémonie a également été marquée par des prestations artistiques de grande qualité. Les étudiants ont dévoilé leurs talents à travers chants, danses et chorégraphies, dans une ambiance festive et conviviale. L'événement a aussi

été rehaussé par la présence du célèbre artiste Vano Baby, venu partager ce moment de joie et d'inspiration avec la communauté estudiantine.

Rendez-vous pour de nouveaux défis

Au terme de la cérémonie, le rendez-vous a été donné pour le prochain séminaire sur l'un des sites de l'ESM-BÉNIN. Les inscriptions restent ouvertes sur l'ensemble des 12 sites du pays pour le compte de la rentrée académique 2025-2026, sous le signe de l'innovation, de la solidarité et de la réussite collective.







Un tirage, une alliance,
des gains sans frontières...

Très prochainement...



Consultez les mentions légales sur
www.loteriebenin.bj



-18 Jouez responsable